

CHARTRE DE SÉCURITÉ

- S'autoriser à poser des questions.
- Parler en priorité de son propre vécu, des expériences qui nous concernent, lorsqu'on prend la parole.
- Lorsque les autres parlent de leurs expériences, être dans un rôle d'écoute active, poser des questions, proposer son soutien et sa contribution sans remettre en question ou juger le ressenti de l'autre.
- S'autoriser à faire « des erreurs », car elles sont une source d'apprentissage.
- Respecter les horaires d'arrivée, de pause et de départ.
- Essayer de comprendre et savoir s'excuser si quelqu'un-e est blessé-e par nos propos.
- Prévenir les autres participant-e-s quand nous souhaitons partager des expériences difficiles et nous assurer que les autres sont prêt-e-s à les accueillir.
- Rester bienveillant-e face à des propos maladroits.

CHARTRE RELATIVE À LA PRISE DE PAROLE À LA RADIO

- Être attentif-ve à la circulation de la parole - ne pas la monopoliser afin que tout le monde ait le temps de s'exprimer.
- Nous n'avons pas à être des orateurs-trices éloquent-e-s !
- Éteindre les téléphones (les ondes peuvent perturber l'enregistrement).
- Utiliser des surnoms lors d'enregistrements radiophoniques (garder l'anonymat).
- Enlever les passages que l'on ne souhaite pas diffuser sur les enregistrements.
- Écouter le podcast/émission réalisé avant sa diffusion.
- S'autoriser à ne pas répondre à certaines questions.
- Avoir le droit d'être silencieux-euses si on ne souhaite pas s'exprimer.